

ACTION SYNDICALE

Journal du Syndicat Général des Personnels du Service Public de l'Archéologie
www.cgt-culture.fr

Edito

L'heure est plus que jamais à l'action...

Alors que le spectre d'une récession plane désormais sur l'économie française comme sur celle de la plupart des pays de l'Union Européenne, le Premier ministre, François Fillon, s'emploie à minimiser l'ampleur de la crise en évoquant un simple ralentissement passager.

Au lieu de répondre concrètement aux attentes et aux besoins sociaux de plus en plus pressants de la population, le gouvernement entend poursuivre et accélérer encore ses prétendues « réformes » engagées depuis l'élection de Nicolas Sarkozy. Tout démontre pourtant que la politique conduite depuis plus de 15 mois structure et creuse les inégalités.

Pas de trêve estivale donc pour les mauvais coups. Que les français soient de plus en plus nombreux à connaître d'énormes difficultés, le pouvoir n'en a cure. La dégradation continue du pouvoir d'achat (la hausse de 2% des tarifs de l'électricité et de 5% de ceux du gaz décidée cet été n'est qu'une nouvelle ponction parmi d'autres) n'aura pas empêché le Premier ministre d'écrire le 28 juillet aux organisations syndicales pour annoncer un tour de vis supplémentaire sur la protection sociale. Se profilent ainsi clairement de nouveaux reculs sociaux en matière de retraites, d'assurance chômage et maladie, comme sur la branche famille.

Selon le gouvernement, il est également urgent de s'attaquer au marché du travail, à son organisation et à sa législation dans le sens, bien sûr, de plus de...flexibilité.

Ces options politiques portent le sceau de l'idéologie ultralibérale chère à la majorité présidentielle. Ignorant les récentes études de l'OCDE et de l'INSEE qui montrent incontestablement que la France est malade d'une politique de sous-emploi, de déqualification et de précarisation du travail, le gouvernement alimente dans l'opinion publique une campagne de stigmatisation des plus démunis et des exclus, et nous prépare une société porteuse de divisions, de tensions et d'affrontements.

Nicolas Sarkozy et François Fillon n'ont bien sûr mis aucun bémol non plus à la violente offensive contre la Fonction publique et l'emploi public lancée dès leur arrivée aux affaires et mise en oeuvre depuis sous couvert, notamment, de la trop fameuse RGPP. Les orientations budgétaires pour la période 2009-2011 présentées par Eric Woerth, ministre du budget, à la mi-juillet relèvent de fait, malgré les dénégations et les démentis gouvernementaux, d'un vrai plan de rigueur.

L'annonce au début de l'été du changement de statut et de l'ouverture du capital de la Poste – ou pour parler clair de sa privatisation totale – répond à la même volonté politique de démantèlement des services publics et de libéralisation sauvage de l'économie.

Dans ces conditions, pour la CGT, la rentrée sociale doit être plus que jamais revendicative et combative afin de créer le rapport de forces permettant d'imposer des négociations salariales. La CGT exige en effet l'augmentation générale des salaires et des pensions de retraites, se battant pour la revalorisation du Smic et du minimum Fonction publique à 1500 euros brut tout de suite. Elle réaffirme que cette revalorisation est indissociable d'une augmentation de l'ensemble des salaires du privé, du public et de la Fonction publique.

A la Culture, la lutte que nous menons tous ensemble depuis l'automne 2007 pour la défense, l'essor et le renouveau du ministère et de ses missions, pour des créations d'emplois à la hauteur des besoins non satisfaits est naturellement inséparable des exigences sociales posées au plan national et interprofessionnel. La CGT-Culture, avec le souci constant de l'unité et des solidarités effectives, réaffirme toute sa détermination à agir pour faire gagner les revendications des personnels. La Ministre et son cabinet doivent comprendre que nous ne lâcherons pas une once de terrain quant au devenir du service public culturel et aux moyens humains et financiers nécessaires à son développement.

Une chose est certaine : ce n'est pas le moment de fléchir. Un des objectifs majeurs de l'automne va être le budget 2009. L'intersyndicale archéologie s'est déjà réunie cet été pour préparer la rentrée.

Des assemblées générales sont à prévoir dans les prochaines semaines. Si l'unité syndicale est acquise, garantissant une certaine efficacité, les forces sociales devront se motiver car, c'est une évidence, on ne peut compter que sur notre capacité de mobilisation pour défendre et faire avancer le service public de l'archéologie.

Que des choses simples

La complexité des situations locales nécessitent quasiment du traitement au cas par cas ; qu'à cela ne tienne, le syndicalisme est là pour ça.

Néanmoins, il y a quelques thèmes « transversaux » à imposer à la direction de l'Inrap, au ministère et au gouvernement :

- ▶ protéger les agents contre les conséquences de la mise en concurrence des fouilles ;
- ▶ protéger les agents contre les conditions pénibles de travail ;
- ▶ rattraper les pertes du pouvoir d'achat des salaires à travers l'augmentation de la valeur du point et une négociation sur la reconstruction de la grille salariale
- ▶ exiger une politique de prescriptions qui garantit la continuité du service public de l'archéologie préventive et une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire ;
- ▶ permettre à l'Inrap de réaliser ses missions légales dans le cadre du service public de l'archéologie préventive et dans des délais raisonnables ;
- ▶ pourvoir l'emploi permanent par du CDI ;
- ▶ assurer la pérennité du financement du service public de l'archéologie ;
- ▶ résister à la pression des intérêts économiques particuliers.

Quant aux parlementaires, une visite de « routine » s'impose...

Préparer 2009 à notre sauce

Un bon budget c'est déjà une partie de l'année plus tranquille, pour tout le monde, et même pour la ministre.

▶ la grosse affaire sera le canal Seine Nord Europe (cf. page 3). Les conditions d'occupations temporaires des terrains sont réglés avec les représentants des exploitants et des propriétaires, les diagnostics peuvent donc débuter.

En aucun cas cette opération ne doit vampiriser les capacités et moyens opérationnels alloués au reste du territoire ainsi que la communication de l'établissement.

▶ à opération exceptionnelle, moyens exceptionnels. La communauté scientifique attend beaucoup de ces futurs ouvrages archéologiques d'envergure. Le ministère comme l'Inrap doivent faire preuve d'exemplarité patrimoniale, scientifique et sociale.

▶ les dommages collatéraux du canal sont écrits dans le ciel et ce sera la bonne occasion pour le gouvernement ainsi que le ministère de réduire la capacité opérationnelle globale de l'établissement, ni vu ni connu. A nous d'être extrêmement vigilants, notamment dans les annonces budgétaires. Du reste, il faut s'attendre à de nombreuses embrouilles à ce sujet.

▶ toute baisse du plafond d'emploi pour les années suivantes (2009 comme 2010 ou 2011) sera donc interprétée nécessairement comme une provocation.

Tout à gagner

Les agents du service public de l'archéologie ont tout à gagner à ne pas se laisser faire ;

▶ Imposer un dialogue social qui n'existe plus que ce soit à l'échelle gouvernementale, ministérielle, de l'établissement ou dans les services. Si seul le rapport de force permet cela, alors imposons le.

▶ Obliger la direction de l'Inrap à répondre aux appels d'offre. Dans le cas contraire, elle sape les politiques scientifiques entreprises par l'établissement et les services et anéantit la vie professionnelle et privée des agents.

▶ En matière de conditions de travail, certains services de collectivités comme les petites entreprises privées sont peut être agréés mais certainement pas pour leurs conditions de travail ou pour la protection de la santé des agents et salariés. Les précaires, les plus jeunes, les salariés en sous-traitance sont les premières victimes des mauvaises conditions de travail d'après toutes les études sur le sujet. L'archéologue public n'a rien à gagner à voir se développer des mauvaises conditions de travail dans la sphère concurrentielle, même publique.

▶ Enfin, pour la énième fois, quid de la recherche archéologique dans une entreprise privée ?

Alors, comme toujours, tous ensemble et dans l'action

L'interrégion Nord-Picardie subit depuis cinq ans les conséquences d'un sous-effectif chronique. Malgré plusieurs mouvements d'humeur des personnels, la situation empire d'année en année.

Jugez-en par vous même !

► Des « stocks » d'opérations à réaliser qui représentent, au 30 mai 2008, plus de 2 années de travail pour les personnels de Nord-Picardie : près de 14 000 jours/hommes de diagnostic à réaliser hors canal Seine Nord (opérations prescrites) alors que le budget de l'interrégion lui permet péniblement, depuis 2006, de consacrer 7 500 jours hommes aux diagnostics par an ; près de 30 000 jours/hommes de fouille à réaliser, là encore hors canal Seine Nord, pour un budget annuel autour de 13 000 jours/hommes.

► Des conditions de travail qui se dégradent pour les agents : opérations en sous-effectif récurrent, enchaînement des opérations sur des ratios jour/homme à l'hectare parmi les plus bas, post-fouilles différées, pression des aménageurs, etc.

► L'Inrap qui ne répond plus aux appels d'offre pour les fouilles, la concurrence privée qui se développe (mais qui elle-même n'arrive plus à suivre), les services de collectivité qui se multiplient, etc.

► Des aménageurs et des élus sur les dents face aux délais qui s'allongent ou aux opérations « déprogrammées »,

la multiplication du recours à l'article 46 pour les fouilles (obligation de faire à l'Inrap lorsqu'un appel d'offre est infructueux... ou comment différer le problème de quelques mois).

► Une direction de l'Inrap et une tutelle qui restent sourdes à cette situation dégradée.

Dans ce contexte, le canal Seine-Nord et ses 2 450 hectares à diagnostiquer, dans des délais toujours plus courts au fur et à mesure que l'opération prend du retard, représente une vraie menace pour l'archéologie régionale.

Et si le projet de filialisation des fouilles du canal semble être abandonné par le Ministère de la Culture, aucun projet scientifique ambitieux a été proposé et les moyens pour accomplir cette mission ne sont toujours pas connus.

Lors du budget prévisionnel initial de Nord-Picardie pour 2008, les moyens consacrés aux diagnostics avaient été amputés de 20% pour être redéployés sur le canal. Le retard au démarrage de l'opération a « limité » la perte à 6% pour 2008... en reportant sur 2009 la charge de travail à réaliser au détriment de l'activité régionale.

Il est impossible d'engager cette opération d'envergure sans moyens véritablement additionnels.

En 2006 déjà, les responsables d'opération de l'interrégion avaient déclaré ne plus être en mesure d'assurer la qualité scientifique des opérations et avaient mené une « grève » des responsabilités pour que des moyens CDD supplémentaires soient attribués.

Si le budget primitif 2009 ne permet pas de maintenir l'activité hors canal à son niveau antérieur (ce qui ne permettra déjà pas de résorber le passif), ils n'auront d'autres choix que de repasser à l'action.

La section SGPA-CGT Nord Pas-de-Calais appellera alors l'ensemble des responsables d'opération CDI de l'interrégion à informer les services de l'Etat de leur refus de prise de responsabilité sur le canal à compter du 1^{er} janvier 2009.



Le Droit des agents

Toujours ça de pris qui n'ira pas dans les poches du patronat !

Durant l'été, la direction de l'Inrap et le ministre de la Fonction publique ont oeuvré pour une meilleure indemnisation des déplacements relatifs au travail : ils n'ont pas cassé la baraque !!

La carte orange province est enfin activée par la direction !

Décrété en décembre 2006, ce nouveau dispositif de prise en charge des abonnements sous certaines conditions (cf. Action syndicale novembre 2007) vient d'être mis en place par la Direction de l'Inrap (comme quoi, tout arrive !!!).

Il aura quand même fallu attendre une instruction, datée du 9 juillet, pour voir les abonnements des agents enfin remboursés.

Rétroactivité depuis 2007

La Cgt avait exigé la rétroactivité arguant que les agents n'ont pas à faire les frais des manquements de la direction sur le sujet. De plus les agents administratifs se seraient retrouvés avec une pile, de plus, à gérer faute d'organisation de la direction. C'est chose faite pour l'année 2007 et de janvier à juillet 2008 puisque la direction n'exige qu'une déclaration sur l'honneur pour ces périodes.

Et ce n'est pas tout...

La CGT, pour les frais liés aux trajets domicile-travail des agents, est favorable à l'élargissement de la participation des employeurs à ces frais.

Propositions de la CGT

► Porter le remboursement de tous les types d'abonnement aux transports collectifs – et ce, quel que soit le lieu – à 60 % au 1er janvier 2009 et 70 % au 1er janvier 2010 ;

- Pour l'Île de France, aller au delà des zones carte orange ;
- Lorsqu'il n'y a pas de transports collectifs, remboursement des frais réels liés à l'usage des véhicules. Et là, prendre comme base le barème fiscal en vigueur et remboursement sur taux de 50 % actuellement, 60 % au 1er janvier 2009 et 70 % au 1er janvier 2010 ;
- Mettre en oeuvre un système similaire pour les personnels résidant là où il y a des transports collectifs mais travaillant en horaires décalés.

Revalorisation des indemnités kilométriques au 1er août 2008

Le ministre de la Fonction publique a mis un peu de temps aussi à tirer les conséquences de l'augmentation du prix des carburants.

Pas d'emballage, les IK n'ont été revalorisées que de 10 % ! Voici les nouveaux tarifs pour la Métropole, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon (en euros)

- **véhicule de 5 CV et moins :**
jusqu'à 2 000 KM : 0,25
de 2 001 KM à 10 000KM : 0,31
après 10 000 KM : 0,18
- **véhicule de 6 CV et 7 CV :**
jusqu'à 2 000 KM : 0,32
de 2 001 KM à 10 000KM : 0,39
après 10 000 KM : 0,23
- **véhicule de 8 CV et plus :**
jusqu'à 2 000 KM : 0,35
de 2 001 KM à 10 000KM : 0,43
après 10 000 KM : 0,25

EN BREF

Mutuelle et CDIisation ont fait bon ménage...

Les comptes 2007 ont été présentés aux organisations syndicales le 10 juillet 2008 ; ils sont équilibrés et, en conséquence, il n'y aura pas d'augmentation de cotisations en 2008.

Nul doute que la contribution importante des nouvelles cotisations des cédés, à partir de juin 2007, a été essentielle dans l'équilibre général des comptes pour l'année 2007.

Au 31 décembre 2007, **4139 bénéficiaires**, regroupant les adhérents, les conjoints et les enfants, bénéficiaient de la mutuelle ; ce qui n'est pas rien.

Cgt open

Réglementation oblige, un appel d'offre doit être réalisé par la direction de l'Inrap dans les prochaines semaines pour renouveler les garanties de la mutuelle. La DRH a laissé entendre que les organisations syndicales seraient associées, du début jusqu'à la fin, à la confection du cahier des charges qui servira à réaliser l'appel d'offre. Cela tombe bien, on n'envisageait pas les choses autrement. Champomy !

Bulletin d'adhésion au SGPA CGT

Nom : Prénom :

Adresse : Région :

Tel : Email : INRAP SRA Autre :

A retourner à CGT-Culture, 12, rue de Louvois, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr>